



Institut
Mines-Télécom

Bonnes pratiques

...et mauvaises pratiques

Alexis Polti

Avec de vrais morceaux de vous dedans !



Licence de droits d'usage



Contexte académique } sans modification

Par le téléchargement ou la consultation de ce document, l'utilisateur accepte la licence d'utilisation qui y est attachée, telle que détaillée dans les dispositions suivantes, et s'engage à la respecter intégralement.

La licence confère à l'utilisateur un droit d'usage sur le document consulté ou téléchargé, totalement ou en partie, dans les conditions définies ci-après, et à l'exclusion de toute utilisation commerciale.

Le droit d'usage défini par la licence autorise un usage dans un cadre académique, par un utilisateur donnant des cours dans un établissement d'enseignement secondaire ou supérieur et à l'exclusion expresse des formations commerciales et notamment de formation continue. Ce droit comprend :

- le droit de reproduire tout ou partie du document sur support informatique ou papier,
- le droit de diffuser tout ou partie du document à destination des élèves ou étudiants.

Aucune modification du document dans son contenu, sa forme ou sa présentation n'est autorisé.

Les mentions relatives à la source du document et/ou à son auteur doivent être conservées dans leur intégralité.

Le droit d'usage défini par la licence est personnel, non exclusif et non transmissible.

Tout autre usage que ceux prévus par la licence est soumis à autorisation préalable et expresse de l'auteur :

alexis.polti@telecom-paristech.fr

tl;dr



- **Travaillez proprement.**
- **Prenez le temps qu'il faut pour ça.**



Écriture de code

- Code non indenté → code inexistant
- Pas de Makefile → code inexistant
- Code non ou mal commenté → code inexistant
 - mauvais commentaires :
 - paraphrase
 - « code-poisoning »
 - art moderne
 - code mort
 - bons commentaires :
 - mentions légales
 - intention
 - TODO / XXX
 - subtilités non évidentes
 - préférer un bon nommage à des commentaires superflus



Écriture de code

- Les seuls éditeurs de code autorisés en SE203 sont :
 - vi et clones
 - emacs et clones
 - atom et clones
- Dans les versions graphiques de ces éditeurs, on oubliera les menus et icônes.



Stockage et échange d'information

- Toute production électronique doit être stockée dans git.
 - pas d'échange de code par mail, même pour poser une question
 - au besoin, utiliser les gist ou équivalents
- Commiter souvent (5 minutes max), pusher aussi souvent
 - un code n'a pas besoin d'être terminé pour être commité : WIP
 - si vous souhaitez un historique « propre » faites des branches
- Ne jamais travailler directement dans son dépôt git :
 - travail : dans un répertoire à côté
 - copie des fichiers dans le dépôt git quand c'est dans un état montrable
 - commit / push



Stockage et échange d'information

- Toute production électronique doit être stockée dans git.
 - pas d'échange de code par mail, même pour poser une question
 - au besoin, utiliser les gist ou équivalents
- Commiter souvent (5 minutes max), pusher aussi souvent
 - un code n'a pas besoin d'être terminé pour être commité : WIP
 - si vous souhaitez un historique « propre » faites des branches

Ça va pas non ???



Stockage et échange d'information

- Les fichiers seront au format texte pur, sauf impossibilité absolue (image, binaire, ...)
- Les fichiers seront encodés en UTF8 sans BOM
 - file fichier pour connaître son encodage
 - iconv ou recode pour changer l'encodage
- Pas de fichier inutile dans le dépôt
 - utilisez le .gitignore
- Les messages de commit doivent être clairs et explicites
 - résumé en première ligne
 - au besoin, plus d'infos sur les lignes suivantes



Et surtout...

- Prenez le temps d'apprendre.
- La magie noire n'existe pas : chaque ligne écrite doit être comprise.
- Par défaut tout va bien. Si ce n'est pas le cas, dites-le / posez des questions. Vous serez notés sur votre interaction avec nous.